



**Plan de Prévention des Risques d'Incendie de forêt
du massif de la Plède de Lézignan**
Commune de Lézignan-Corbières
Cartographie du zonage réglementaire

APPROUVE LE : 10 juillet 2015
Arrêté préfectoral n°DDTM-SPRISR-2015-011

- Légende du zonage réglementaire**
- Zone Blanche (non concernée par le risque)
 - Zone Bleue B2
 - Zone Bleue B1b
 - Zone Rouge

Juillet 2015

1 : 7500

